

NATIONS UNIES

CONSEIL

DE TUTELLE

9/20/60 131269

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

T/PET.3/123
1er Septembre 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DU COMITE CENTRAL DE L'UNION NATIONALE RUANDAISE (UNAR)
CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

KIGALI 10 AOUT 1960

UNATIONS NEWYORK

MINISTRE DES AFFAIRES AFRICAINES BRUXELLES

LE PARTI NATIONAL UNAR PROTESTE ENERGIQUEMENT CONTRE AGISSEMENTS INDIGNES DE L'ADMINISTRATION COLONIALISTE BELGE A LA FAMILLE ROYALE APRES AVOIR FONDE UN PARTI REPUBLICAIN ORGANISE UN COLLOQUE ANTIROYALISTE, ARRETE ARBITRAIREMENT 3 PRINCES, VOLE LES TAMBOURS ROYAUX LE GOUVERNEMENT BELGE VIENT DE FAIRE ARRETER LA REINE ROSALIA GICANDA VEUVE DE SA MAJESTE MUTARA EN DATE DU 8 AOUT CES ACTES CONSTITUENT UNE PROVOCATION DIRECTE ET LE PEUPLE RUANDAIS DOIT REAGIR. EXIGEONS REVOCATION MANDAT TUTELLE BELGE SUR RUANDA-URUNDI ET REPRISE PAR UNATIONS. FAISONS APPEL A TOUS LES AMIS DE LA PAIX ET DE LA LIBERATION DE L'AFRIQUE D'USER DE LEURS POUVOIRS POUR LIBERER NOTRE PAYS OPPRIME. INSISTONS POUR QUE LA BELGIQUE PRONONCE LA REVOCATION IMMEDIATE DE CES MESURES AINSI QUE DE LA HAUTE ADMINISTRATION RUANDA-URUNDI RESPONSABLES DES CRIMES QUI NE CESSENT D'ENDEUILLER NOTRE PATRIE. FAISONS APPEL A TOUS LES MEMBRES DES PARTIS MONARCHISTES RUANDAIS DE MANIFESTER DANS LE CALME CONTRE CES PROCEDES INDIGNES.

AVERTISSONS SOLENNELLEMENT LE GOUVERNEMENT BELGE, SOMMES PRETS A AFFRONTER
TOUS LES OBSTACLES POUR NOTRE LIBERATION, PRIONS INSTAMMENT TOUS LES PAYS
DU BLOC AFRO-ASIATIQUES ET TOUS LES ANTI-COLONIALISTES DE PORTER SECOURS
AU RUANDA-URUNDI.

LA PRESENTE DECLARATION NE CONSTITUE NI MENACE NI INTIMIDATION MAIS L'ULTIME
AVERTISSEMENT

COMITE CENTRAL DE UNAR
